



Réformes territoriales comparées entre la France et l'Italie : Quels enseignements peut-on tirer ?

Université de Nice Sophia-Antipolis - Faculté de Droit et Science Politique
Salle 430 - Avenue Doyen Louis Trotabas - Nice

Jeudi 22 septembre 2016 de 9H30 à 16H30

Objectifs

L'organisation territoriale actuelle de la France est empreinte de son histoire ancienne (XVIII^e siècle), de son État à l'origine fortement centralisée, des différents mouvements de déconcentration et de décentralisation et de réelles difficultés pour les populations à s'adapter aux évolutions contemporaines.

L'organisation territoriale actuelle de l'Italie est issue d'une histoire récente (1947), construite sur une base régionaliste, avec un État moins présent qui partage avec les Régions la compétence législative, et avec un nombre de communes nettement plus faible qu'en France.

Au même moment, ces deux grands États voisins sont engagés dans nouvelle étape d'évolution de leur architecture administrative institutionnelle, sur des bases qui à première vue semblent plutôt voisines. Quels enseignements en tirer ?

Cette journée d'actualité a pour objectif de vous permettre de:

- Apporter des éléments de comparaison des réformes territoriales en cours en Italie et en France.
- Donner aux futurs porteurs de projets de coopération territoriale européenne (programmes opérationnels Alcotra, Marittimo, Interreg MED et IEV bassin méditerranée) des éléments de connaissance de la gestion publique comparée italo-française et de l'évolution des réformes institutionnelles.

Public

Tout public intéressé.

Programme

Matin

9h30-12h30

Accueil par

- M. C. VALLAR - Professeur des Universités - Doyen de la Faculté de Droit et Science politique de l'Université de Nice–Sophia Antipolis - Directeur du Cerdacff.
- Mme L. NAVALESI- Conseillère municipale et métropolitaine – Nice Subdéléguée aux Relations Transfrontalières. Vice-Présidente de la MOT
- Mme A. PEREZ – CNFPT
- Mme L. BOETTI- FORESTIER - Conseillère régional PACA – adjointe au Maire de Breil sur Roya – Vice-Présidente de la MOT.

Regards croisés italo-français :

- Le système politico-administratif italien. L'autonomie locale.

M. Robert BOTTEGHI, Ingénieur territorial en chef honoraire.
Université de Nice Sophia- Antipolis (Faculté de Droit – Cerdacff)

-Les réformes territoriales en Italie

M. Enrico MARTIAL, Directeur de l'agence de coopération et de développement (Turin- Italie)
- Expert sur les fonds structurels et les programmes européens, et sur le dialogue international et européen au niveau européen (Assemblée des Régions d'Europe – ARE)

- Les réformes territoriales françaises

Jack HEBRARD, Administrateur territorial - Maître de conférence associé,
Université de Nice Sophia- Antipolis (Faculté de Droit - Cerdacff)

Premier temps d'échanges entre participants et intervenants.

Après-midi

Animation de l'après midi Robert BOTTEGHI et Jack HEBRARD

13h45

1^{ière} table ronde :

16h15

Systèmes électoraux et réformes territoriales : quelles évolutions et quels enjeux ?

En Italie par E. MARTIAL, et en France par B. GASIGLIA (Conseiller du Président du Conseil départemental - CERDACFF)

2^{ième} table ronde :

Unions et fusions des collectivités : entre « Città metropolitana » et « Métropole »

Quelles conséquences sur le montage de projet de coopération transfrontalière ?

Par J. BOUDRY – MOT

3^{ième} Table ronde animée par le CERDACFF et le GRALE

Bilan et perspectives : Vers un cycle de formations et de recherches

Coordination : Prof. C. VALLAR (Université de Nice - CERDACFF), Prof. G. MARCOU (Université Paris1-Panthéon Sorbonne -GRALE), Prof. C.MAMONTOFF, (Université de Nice, CERDACFF), avec la participation de G.MARCHESINI, Maître de conférences, Université de Toulon, MP. ELIE, Maître de conférences, Université de Toulon, V. DONIER, Professeure de droit public, Université de Toulon.

16H15

Deuxième temps d'échanges entre participants et intervenants.

16H30

Conclusion et bilan de la journée par A. PEREZ – CNFPT